

Parrainage de Guaino, soutien à Poutou : Marine, une vraie démocrate



Cela ressemble à un gag, pourrait être pris pour une blague, mais rien n'est plus sérieux puisque Marine elle-même, qui n'a guère le temps pour les galéjades, l'avait annoncé sur son blog le 14 mars ; elle apportait son parrainage à Henri Guaino, l'ancien conseiller spécial de Nicolas Sarkozy.

« Avec la candidature de François Fillon à l'élection présidentielle, la sensibilité patriote d'Henri Guaino, a été définitivement enterrée au sein de LR. Certains sympathisants LR qui n'ont pas encore rejoint ma candidature sont déboussolés. Je les encourage naturellement à rejoindre l'ambition patriote que je représente dans cette élection. Toutefois, dès aujourd'hui, dans un souci de pluralisme politique, je souhaite apporter à Henri Guaino mon parrainage pour sa candidature. J'avais promis que si cela m'était possible, si je disposais d'un nombre de parrainages suffisants pour pouvoir me présenter, je donnerais ma signature à un autre candidat. Je tiens cette promesse aujourd'hui. »

<https://www.marine2017.fr/carnets/parraine-henri-guaino/>

J'imagine le tollé général de la troupe des bisounours si un candidat PS, LR, Ecologie les Verts ou tout autre, annonçait tout de go, que dans un grand élan démocratique, il parrainait à son tour la candidate FN ; **Clémentine Célerié** en aurait vomi son quatre heures !

Pourtant elle les a eus Marine ses 500 parrainages (618 enregistrés au 14 mars), preuve qu'un nombre conséquent d'élus lui font confiance.

Auparavant, **Louis Aliot**, Vice-Président du FN et compagnon de Marine, avait également lancé un appel à parrainer les candidats du NPA **Philippe Poutou** et LR (hors primaire) **Henri Guaino** pour qu'ils puissent réunir les 500 signatures nécessaires à une candidature présidentielle.

« Il y a des petits candidats aujourd'hui et qui sont tout à fait représentatifs », a déclaré Louis Aliot sur BFMTV/RMC. « Comme M. Poutou, qu'on le veuille ou non, qui représente un pan dans l'opinion française », a ajouté ce député européen.

« S'il y a des maires aujourd'hui qui ont envie de le faire, je les incite à le faire », a poursuivi ce vice-président du Front national, citant également le député LR Henri Guaino comme un candidat qui « mériterait d'être candidat à l'élection présidentielle ».

Chez moi on a l'habitude de dire « fais du bien à un âne, il te donnera un coup de pied » ; et là ça n'a pas traîné, monsieur Poutou avait envoyé bouler cette offre inattendue mais généreuse, par un stupide et fielleux tweet, comme seuls les imbéciles savent en concocter :



Depuis monsieur Poutou a pu passer la barre des 500 signatures, ayant ainsi l'occasion de venir parader au JT de 13 heures de TF1 ce week-end; mais qui dit, ne lui en déplaise, que justement l'appel de Monsieur Alliot n'a pas ému certains élus hésitants ?

Je n'ai malheureusement pas connaissance de la réaction de Monsieur Guaino, mais je suis prête à parier qu'elle doit être un brin plus intelligente, et surtout que les électeurs qui lui sont attachés seront sensibles à ce geste de Marine qui, n'étant pas épargnée par beaucoup de crétins LR s'affichant anti-FN, aurait très pu ne pas se soucier du sort de Monsieur Guaino.

C'est donc tout à son honneur de l'avoir fait, et c'est extrêmement malin. Bravo Marine, bien joué !

Les « fachos » du FN apportant leur soutien et donnant la parole libre à leurs pires adversaires, avouez qu'il y a de quoi se gausser, surtout en pensant aux remontées de bile de tout ce beau monde des détracteurs de Marine, à l'annonce de cette grande nouvelle !

<http://www.20minutes.fr/politique/2031047-20170315-presidentielle-marine-pen-parraine-guaino-aliot-appelle-parrainer-poutou>

Mais que ceux qui pourraient s'inquiéter de cette générosité de Marine, ne s'inquiètent surtout pas, parce que cela ne l'empêche nullement par ailleurs, de contre-attaquer dans

l'affaire des assistants parlementaires, puisqu'au terme d'une enquête de plusieurs semaines, son parti aurait mis à jour une quarantaine de postes d'assistants parlementaires qu'il juge comparables à ceux du FN.

« Selon une source FN très impliquée dans ce travail de récolte, la double saisine du procureur de la République et de la structure de contrôle du parlement européen (Olaf) est engagée selon les articles 40 du code de procédure pénale et 2 de l'annexe XI du règlement du parlement.

L'objectif du FN est de faire respecter le « principe d'égalité de traitement ». Le parti de Marine Le Pen souhaite que des « enquêtes préliminaires », des « perquisitions » et des « convocations d'élus » soient réclamées selon les procédures qui ont été engagées contre la présidente du FN ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/2017/03/16/01002-20170316ARTFIG00367-assistants-parlementaires-le-fn-va-saisir-la-justice-concernant-une-trentaine-de-deputes-francais.php>

Petite parenthèse, il y a juste 2 ans, Marine apostrophait Martin Schultz, à l'époque président du Parlement européen, sur son unique assistant qu'elle accusait de ne s'occuper que de tourisme.

<https://www.youtube.com/watch?v=2VU-c0oVjNY>

<https://www.youtube.com/watch?v=2VU-c0oVjNY>

Mais quel accueil sera donné à cette double saisine du parti de Marine le Pen, quand par ailleurs nous apprenons une nouvelle preuve de la justice française à deux vitesses, selon que l'on se trouve du bon côté politique des juges, ou non !

Accusée d'avoir dépensé 13 000 euros d'argent public en achats personnels, essentiellement des vêtements, Fatoumata Koïta, conseillère départementale **socialiste** de l'Essonne, vient d'être condamnée à deux mois de prison avec sursis.

Mais le scandale n'est pas là, mais dans la précision du procureur adjoint :

« C'est une peine symbolique, d'autant qu'elle ne sera pas inscrite au casier judiciaire numéro deux, de manière à ce que cela ne lui porte pas préjudice », a-t-il ajouté.

La non-inscription au bulletin numéro deux du casier judiciaire est une mesure prononcée par le juge lorsqu'il souhaite permettre au condamné de retrouver ou de conserver un travail.

<http://www.europel.fr/politique/une-elue-ps-condamnee-pour-ses-achats-de-vetements-avec-de-largent-public-3004601>

<https://www.marianne.net/politique/une-elue-ps-et-assistante-parlementaire-condamnee-pour-avoir-detourne-l-indemnite-de-son>

Supposons que Marine Le Pen ou encore François Fillon, soient condamnés (*après les élections*) dans le cadre des poursuites judiciaires qui fleurissent à leur encontre... Pensez-vous que la mansuétude des juges leur fera bénéficier de cette non inscription à leur casier judiciaire respectif ?

Personnellement je n'en mettrai pas ma main au feu !

Josiane Filio